



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

**Une nouvelle entreprise prend racine dans le canton d’Hemmingford!**

**Saint-Michel, le 24 avril 2020 –** Grâce au service de L’ARTERRE, non seulement le canton d’Hemmingford accueille une nouvelle entreprise de fleurs coupées sur son territoire, mais également un jeune couple d’entrepreneurs qui vient s’y établir!

Le couple formé de Malissa Levitsky et Simon White, de la Ferme Homefield, avait l’idée de poursuivre leur démarrage d’entreprise de fleurs coupées, mais ne pouvait plus cultiver sur la parcelle de terre qu’ils avaient en location dans la région de Laval. Par l’entremise de leur agente de maillage de L’ARTERRE, Maryse Bernier, ils ont pu dénicher un vrai petit paradis dans la MRC des Jardins-de-Napierville.

De son côté, Benoît Bleau, propriétaire foncier et ancien producteur maraîcher biologique, avait contacté la MRC des Jardins-de-Napierville pour s’inscrire au sein de L’ARTERRE. Consciencieux de l’environnement et désireux de louer une parcelle de terre qui était inutilisée depuis quelques années, il cherchait un couple d’aspirants-agriculteurs ayant des pratiques écoresponsables et souhaitant s’établir dans la maison ancestrale voisine à son chalet.

Lorsque Maryse Bernier lui a proposé un couple d’aspirants-agriculteurs résidant à Montréal et intéressé à s’établir en région rurale, M. Bleau a su qu’il venait de trouver le match parfait pour cohabiter l’un près de l’autre.

**L’ARTERRE dans la MRC des Jardins-de-Napierville**

Pour Maryse Bernier, ce jumelage réussi illustre parfaitement l’efficacité de L’ARTERRE, qui propose des services d’accompagnement pour les deux parties cherchant à négocier ensemble dans des conditions optimales.

À L’ARTERRE, on utilise le terme «maillage» pour mieux définir l’offre de services et de soutien qu’il est possible d’obtenir. Les agents de maillage sont chargés de faciliter les démarches tout au long du processus jusqu’au jumelage.

Depuis 2019, les producteurs agricoles de la MRC des Jardins-de-Napierville ont accès à L’ARTERRE, un service d’accompagnement dans les étapes cruciales pour :

* le démarrage de nouvelles entreprises par l’acquisition ou par la location d’actifs;
* des partenariats d’affaires pour l’exploitation ou pour l’acquisition;
* l’identification d’une relève potentielle ou d’un cédant pour le transfert d’une entreprise agricole.

Vous souhaitez en savoir plus, veuillez contacter votre agent de maillage local au 450 888-5199 ou inscrivez-vous sur la plate-forme électronique: [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca/)

*Source* :  
Maryse Bernier  
Agente de maillage  
L’ARTERRE 450 888-5199  
[arterre@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:arterre@mrcmaskoutains.qc.ca)